

PROCES-VERBAL du CONSEIL SYNDICAL du 18 JUIN 2018

Le Conseil Syndical du 18 juin 2018 s'est déroulé (entre les 19 et 21 juin 2018) via les messageries de 17 conseillers syndicaux ainsi que par téléphone pour un conseiller syndical. Un conseiller syndical, absent de la région, n'a pu prendre part au vote.

Administratrices, administrateurs ayant pris part au vote : Marie-Claude BERJAMIN, Jeannine BOURRELY, Isabelle CORRE-HIRSINGER, Béatrice DELGADO, Bertrand DE BERNIS-CALVIÈRE, Jony BRES, Georges BRUN, Bernard CABANNES, Jean CHAMBON, Daniel DEMATEIS, Jean-François DROMEL, Jean-Claude FONZES, Thierry GRUDE, Francis MATHIEU, Marc MAZERT, Jean-Marc NOUGUIER, Robert SOULIER et Pierre VINCENT

Administrateur n'ayant pas pris part au vote : Roger MENETRIER.

L'ordre du jour comportait quatre questions sur lesquelles les membres du CA du Syndicat étaient appelés à donner un avis et à se prononcer via leur messagerie ou téléphone (pour l'administrateur qui n'en dispose pas). L'ensemble des réponses est ci-annexé.

1 - Augmentation du salaire de Rosalie LEFEU

Rosalie LEFEU, ingénieure forestière, en poste depuis le 1^{er} novembre 2016. Eu égard à la Convention collective à laquelle Rosalie est rattachée, son salaire actuel est de 1 864,57 € brut et 1 425,13 € net (coefficient 230 – Niveau agent de maîtrise 2).

Proposition des présidents DROMEL (GDF) et MATHIEU (Syndicat) : passer la rémunération de Rosalie LEFEU au coefficient 270 / AM2, ce qui porterait son salaire à : 2 066,30 brut et 1 582,01 net.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des votants et s'appliquera dès le 1^{er} juillet.

Plusieurs conseillers syndicaux soulignent l'implication et l'excellent travail de Rosalie LEFEU.

2 – Désignation de Daniel DEMATEIS comme représentant du Syndicat à la Charte Forestière de Territoire du Pays Cévennes

Francis MATHIEU est actuellement le représentant du Syndicat à la Charte Forestière Territoriale (CFT) du Pays Cévennes mais il y est également représentant de la Communauté de communes de Cèze-Cévennes et de sa propre commune.

Il apparaît donc opportun de désigner un autre administrateur pour représenter le Syndicat au sein de cette instance.

Daniel DEMATEIS, secrétaire du Syndicat, propriétaire forestier très engagé sur le secteur de la CFT et connaissant déjà les rouages de cette CFT, est, avec son accord, proposé pour représenter le Syndicat à la CFT du Pays Cévennes.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des votants moins une abstention, celle de Daniel DEMATEIS. Rosalie LEFEU représente le GDF dans cette instance.

3 – Union Régionale des Syndicat de Forestiers Privés (FRANSYLVA Occitanie)

Jean-François DROMEL est actuellement représentant du Syndicat à l'assemblée générale de FRANSYLVA Occitanie et Francis MATHIEU est représentant du Syndicat à son Conseil d'administration.

Les graves dysfonctionnements de cette jeune instance, mise en place le 23 septembre 2016 suite à l'agrégation des ex régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, ont été évoqués plusieurs fois en CA. Ceux-ci ont amené Francis MATHIEU a démissionné du poste de vice-président et du bureau de FRANSYLVA Occitanie le 4 janvier 2018. Toujours pour les mêmes raisons, Jean-François DROMEL n'a pas souhaité voir son mandat renouvelé, préférant donner plus utilement son temps disponible à la forêt.

Le retrait de notre Syndicat de l'Union régionale a d'ailleurs été évoqué et reste d'actualité selon la tournure des événements.

En effet, l'assemblée générale de FRANSYLVA Occitanie ayant lieu le 26 juin 2018, la gouvernance actuelle pouvant éventuellement être modifiée, il a été décidé d'y participer.

Aucune autre candidature ne s'étant fait jour, Francis MATHIEU est proposé pour représenter le Syndicat à l'assemblée générale de FRANSYLVA Occitanie et Jeannine BOURRELY pour représenter le Syndicat à son Conseil d'administration.

Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité des votants moins les abstentions de Jeannine BOURRELY et de Francis MATHIEU.

Plusieurs conseillers syndicaux trouvent navrant le climat actuel de FRANSYLVA Occitanie et souhaite l'avènement d'une nouvelle gouvernance soucieuse de donner une image constructive des forestiers privés d'Occitanie.